

Le linteau de porte, en pierre rouge, comme la plupart des pierres taillées de l'époque dans cette région, représente deux écussons accolés, vraisemblablement des armoiries d'alliance. De part et d'autre, un ange comme tenant ; ces tenants, il est vrai, ont cependant plutôt l'aspect de petits démons, surtout à leur partie inférieure. Comme en effet la hauteur restreinte de cette pierre ne permettait pas au sculpteur, peu expérimenté sans doute, de mettre franchement debout les tenants, il leur a donné une position accroupie. Les membres inférieurs, par trop rapprochés du corps et des ailes, confèrent à ces tenants un aspect plutôt diabolique et démoniaque. Quelques rinceaux et une inscription viennent compléter le tout.

L'inscription est malheureusement fort mal conservée, à l'exception de la date 1570. Je déchiffre, tant bien que mal : ...IEVE ..... TSCHEID (... schedt)\*).

Le blasonnement est heureusement encore possible :

A dextre, les armes des ZIEVEL (le fretté au lambel), à senestre, trois feuilles de nénuphar, représentées sous l'aspect de coeurs, erreur très commune (v. R. Matagne et L. Wirion, — Complément à l'Armorial Gén. de J. B. Rietstap, Pays de Luxembourg, Impr. V. Buck, 1957) de la part d'artistes, même à l'époque, quand il s'agit des armes des BOURSCHEID (Bourscheidt, Burscheid, Burt-scheid, Borschedt) : D'argent à trois feuilles de nénuphar de gueules.

Il est permis de faire un rapprochement entre ces armes d'alliance et la pierre tombale, récemment scellée dans le cloître restauré. Les documents nous confirment la présence à Vianden de Dietrich de ZIEVEL, « Mannrichter » du comté\*\*).

Ce Dietrich de ZIEVEL aurait-il épousé une BOURSCHEID ? Je n'ai jusqu'ici trouvé aucun document permettant d'identifier l'épouse.

Mais ce blason mérite de retenir notre attention à plus d'un titre. Tout d'abord la disposition des feuilles de nénuphar à l'aspect de coeurs est contraire à celle que l'on trouve sur les sceaux (Sohier I, Sohier II, Marseille, seigneurs de Bourscheid, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s., Elisabeth d'Autel, ép. de Bernard IV de Bourscheid, 1501-1516) ou sculptures (p. ex. pierre armoriée disparue, mais dont heureusement on conserve une photo faite

\*) 1570, époque agitée où Guillaume d'Orange, comte de Nassau-Vianden, dit *le Taciturne*, l'adversaire irréductible de Philippe II, se vit confisquer en 1566 toutes les terres qu'il possédait dans les provinces restées fidèles au roi d'Espagne, confiscation à la suite de laquelle Vianden fut attribué au comte P. E. de Mansfeld à titre d'usufruit viager. Le comte P. E. de Mansfeld conserva le comté de Vianden jusqu'à sa mort, le 22. V 1604.

\*\*\*) Dr. Aug. Neyen, — Hist. de la Ville de Vianden et de ses Comtes —, Libr. V. Buck, 1851, p. 57 : « Les nobles, hommes libres, „Männer“, par opposition aux cerfs, „Lüden“, avaient une Cour féodale, présidée par un „Mannrichter“ et ses assesseurs, dont le nombre est resté inconnu. — »